



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 30/07/2021

« Plan contre les rixes violentes » : l'Etat et les collectivités locales des Hauts-de-Seine unissent leurs efforts pour prévenir et lutter contre ce phénomène

Face à une recrudescence des rixes entre jeunes, l'Etat et les collectivités locales des Hauts-de-Seine s'engagent dans un plan de prévention, de dissuasion et de lutte, associant tous les partenaires concernés.

Si dans les Hauts-de-Seine, aucune bande organisée et structurée au sens strict du terme n'est répertoriée, il existe cependant des groupes informels de jeunes qui se livrent à des rixes, parfois très violentes.

Pour prévenir et lutter efficacement ce phénomène, l'Etat et l'ensemble des partenaires concentrés se sont engagés depuis le printemps dans la réalisation d'un plan partenarial et évolutif, permettant d'apporter une réponse immédiate et adaptée à chaque situation.

Pré-alerte via l'Education nationale ou les associations qui maillent le territoire, nomination de référents bande dans les communes et mobilisation des officiers de prévention dans les commissariats, dispositif d'alerte précoce, déploiement de la vidéo-protection et renforcement de la réponse judiciaire, toutes ces mesures doivent concourir à endiguer le phénomène... le plan a déjà commencé son déploiement sur le terrain.

Le préfet et le procureur pilotent le « plan contre les rixes violentes » dans les Hauts-de-Seine et feront des points d'étape réguliers dans sa mise en œuvre et les résultats obtenus.